



Nozay, le 8 avril 2024

Direction générale territoires

Délégation Châteaubriant

Service aménagement

Unité voies navigables

Référence : SAC/VN/SH/AU0016

Affaire suivie par :
Benjamin GAUTIER

CANAL DE NANTES À BREST

AVIS AUX USAGERS

ORIGINE : Conseil Départemental de Loire-Atlantique
Délégation Châteaubriant
Service aménagement
Unité Voies Navigables et Milieux Naturels

EMPLACEMENT : Canal de Nantes à Brest

FAIT A SIGNALER : Réouverture de la navigation entre Blain et Saint-Nicolas-de-Redon

DATE : à compter de ce jour

Les usagers sont informés qu'en raison de la décrue de la rivière canalisée du Canal de Nantes à Brest la navigation est à nouveau autorisée entre les écluses du Gué de l'Atelier (Blain) et celles des Bellions (Fégréac) et de la Digue (Saint-Nicolas-de-Redon).

Néanmoins, les usagers sont invités à la plus grande vigilance en raison de la présence éventuelle de bois flottants sur la partie rivière canalisée.

Pour le Président du conseil départemental
L'adjoint au chef du service aménagement de la délégation de
Châteaubriant

Philippe BELIZAIRE